

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 20 avril 2018

**6<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2018-4-6-8

**Service instructeur**  
DEVI - Service Energie et Recyclage

**Service consulté**

**SIGNATURE DES CONDITIONS DU NOUVEAU TENEUR DU REGISTRE DES  
CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE**

Résumé : Le Gouvernement a attribué le marché concernant le teneur du registre des Certificats d'Economie d'Energie à un nouvel acteur, la société POWERNEXT. De ce fait, il est nécessaire d'assurer le transfert de notre compte CEE vers cette nouvelle structure.

Le Gouvernement a attribué le marché concernant le teneur du registre des Certificats d'Economie d'Energie à POWERNEXT, en lieu et place de LOCASYSTEM.

Aussi, il est nécessaire de signer certains documents afin de permettre le transfert de notre compte de Certificats d'Economie d'Energie vers ce nouvel acteur.

Cela n'engendre aucun frais et n'est qu'une formalité administrative.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de prendre acte de la désignation de la société Powernext comme nouveau teneur du registre national des certificats d'économies d'énergie par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée initiale de 5 ans ;
- d'approuver les conditions générales de service du registre national des certificats d'économies d'énergie, jointes en annexe au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer le bulletin d'acceptation des conditions générales de service du registre national des certificats d'économies d'énergie, joint en annexe au présent rapport, ainsi que l'ensemble des documents relatifs aux opérations liées au registre des certificats d'économies d'énergie Powernext ;

- de m'autoriser à signer tous documents afférents à la mise en œuvre de ce dispositif, et à effectuer, le cas échéant, des modifications mineures de ces documents.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a émis un avis favorable à ces démarches lors de sa réunion du 26 janvier 2018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT